



Socio-esthéticienne

Directeur-social est parti à la découverte d'un métier encore mal connu au sein des établissements médico-sociaux : **socio-esthéticienne** ! Pour cela, nous avons rencontré Sylvie MARINI, Présidente de l'**association Tact'Il** et chargée de cours au **CODES**.

D-S : Qu'est-ce qu'une socio-esthéticienne ?

SM : La socio-esthétique est une spécialisation de l'esthétique à vocation humanitaire et sociale. Une socio-esthéticienne travaille avec des personnes exclues, en marge de la société ayant notamment besoin de se réconcilier avec elles-mêmes, d'avoir une meilleure image de soi.

Les outils utilisés sont les mêmes que dans l'esthétique traditionnelle plus d'autres, plus spécifiques : soins du visage et du corps, des mains, maquillage et aussi relaxation, travail postural et conseil en image.

D-S : Quelles études doit-on suivre pour devenir socio-esthéticienne ?

SM : Après avoir obtenu un diplôme d'esthétique et avoir travaillé durant deux ans, il faut se spécialiser. Une formation spécifique diplômante existe depuis près de 35 ans, dispensée par le CODES (Cours D'Esthétique à option humanitaire et sociale).

Il s'agit d'un institut de formation à la Socio-Esthétique. Il forme des professionnelles de l'esthétique à intervenir auprès de populations souffrantes et fragilisées par une atteinte à leur intégrité : physique (maladie, accident, intervention chirurgicale, vieillesse), psychique (maladie mentale, alcoolisme, toxicomanie) ou en détresse sociale (chômage et détention). Le diplôme décerné par le CODES est le seul Titre homologué par l'Etat.

D-S : Dans quel type d'établissements et auprès de quels types de publics intervenez-vous ?

SM : Les publics avec lesquels nous travaillons sont forcément en situation de maladie et/ou d'exclusion sociale : jeunes en réinsertion, patients en addictologie, cancérologie, psychiatrie, personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer, détenus... Nos missions nous font donc travailler dans les hôpitaux, les prisons et le plus souvent au sein d'établissements médico-sociaux. Dans tous les cas, nous intervenons toujours sur demande du directeur d'établissement ou de l'équipe soignante.

D-S : Comment se passent les échanges ?

SM : Nous travaillons toujours en partenariat direct avec les équipes de soignants. Les missions d'une socio-esthéticienne s'inscrivent dans la durée et la régularité, en parallèle du parcours de soins.

Les interventions pourront être programmées par exemple à raison d'une fois tous les quinze jours sur six mois ou un an ou d'une fois par mois sur une année voire plus selon les budgets et les besoins de la structure. Notre travail se fait en partenariat avec les autres professionnels évoluant dans les structures : kinésithérapeutes, éducateurs, infirmières...

Nous sommes toujours très bien accueillies, de la part des bénéficiaires comme des professionnels.

Sylvie MARINI

Présidente de l'association Tact'Il

Email : tactil.asso.se@gmail.com

Mob. 06 13 98 70 50

Site : <http://www.tact-il.fr>

Tact-II est une association regroupant les socio-esthéticiennes de Paris et d'Ile-de-France diplômées du CODES. Son objectif est avant tout de promouvoir le métier, de permettre des échanges de pratiques et aussi de renseigner sur la profession par le biais de réunions, colloques et au sein des écoles dans le secteur social et médical.